



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU JEUDI 05 JANVIER 2017**



# Automobile

## Le diesel nourrit le marché de l'occasion

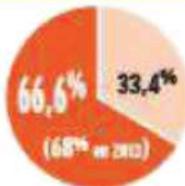
Les deux tiers des voitures d'occasion ayant changé de mains en France en 2016 étaient des modèles diesel



Voitures occasion

5,6 millions de ventes

dont 3,7 millions de diesel →



La structure du marché de l'occasion



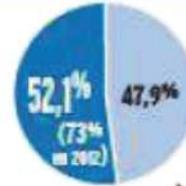
Source : AFP



Voitures neuves

2 millions de ventes

dont diesel →



Le gazole a vu son prix croître d'environ 4 centimes à la pompe au 1<sup>er</sup> janvier 2017



Le parc roulant au 1<sup>er</sup> janvier 2016



INFOGRAPHIE CL

■ La France vient de bannir les châtiments corporels de l'éducation des enfants ■ Comme toute l'Europe et bien d'autres pays ■ À l'entrée en vigueur du texte, les avis sont partagés ■ Témoignages et décryptage.

# La fessée, c'est hors la loi

Laure-Anne Lucas,  
avocate

Les sales gosses sont morts de rire. Leurs étrennes, c'est la fin de la fessée, que les députés ont déclarée illégale au 1<sup>er</sup> janvier. Comme les baffes, les gifles, les vexations, les humiliations. Fini, la «violence éducative ordinaire». La France est ainsi devenue le dernier pays d'Europe et l'un des derniers dans le monde à abolir les châtiments corporels. Pas sûr que la révolution gagne les familles. L'article 371-1 du code civil n'a été assorti d'aucune sanction. Et vous êtes nombreux à rappeler que l'éducation, un peu à la dure, ça forge le caractère. «Ça n'a jamais tué personne», affirme Nicole, 71 ans, retraitée à Angoulême. «J'en ai eu des fessées et cela n'a pas été une expérience traumatisante. Il s'agit de faire comprendre les limites, juste pour remettre les idées en place.» Son fils n'a pourtant jamais pris de fessée...

### Trop de questions

Jacqueline, une Angoumoisine de 63 ans, en a aussi ramassé quelques-unes. «Ça partait vite, pour des bêtises d'enfant, et j'ai tou-

jours respecté mes parents. Aujourd'hui, on se pose trop de questions.» Et elle s'insurge: «Les enfants sont rois. Il ne faut plus les brimer, plus les toucher, plus les frustrer. En somme, ne plus les éduquer. La fessée faisait avant partie de l'éducation et ne nuisait pas à leur épanouissement.» Elle confesse bien que sa fille a pris des fessées. «Mais en revanche, pour ses deux garçons de 6 et 8 ans, c'est très très rare.»

»

**Il y a d'autres méthodes pour sanctionner. Le coin, cela marche bien. Laissons cela à la créativité des parents.**

C'est peut-être une question de générations. Certes, à 36 ans, Ludovic, de Soyaux, reconnaît que cela lui a été «plutôt bénéfique», lui, plutôt terrible et violent. Et avec ses propres enfants, il «dose». «Ce n'est pas pour faire mal. Il faut expliquer.» Certes,

Erwan, 42 ans, n'a «jamais été choqué». «Cela m'a semblé normal. C'était peut-être une fois par semaine. Ça marque, convient-il. Quand je regarde en arrière, c'est clair, il y a d'autres solutions. Mais, ça a servi à mon éducation. Comme le service militaire...» Mais Nicole, la retraitée, le reconnaît: son petit-fils, à 3 ans, elle ne fait «que le couvrir de câlins et de bisous». «Et il n'a rien à craindre de ses parents.»

### La banalisation du geste

«Il est préférable d'utiliser un autre moyen que les châtiments corporels pour structurer un enfant, confirme une psychologue angoumoisine, qui intervient régulièrement dans des structures psycho éducatives. Chaque personne est singulière et il faut se méfier des conclusions hâtives, précise-t-elle. Un enfant abusé ne deviendra pas forcément un parent abuseur. Mais en revanche, on peut aller chercher dans l'enfance un parent maltraitant.» Pour la psy, il est clair «qu'un parent qui en vient à mettre une fessée, c'est quand il ne sait plus gérer la situation». Et s'il convient de clairement distinguer «la fessée qui part accidentellement» dans une famille bien traitante de la maltraitance, «la difficulté c'est

que cela pourrait entraîner la banalisation du geste».

À 26 ans, Jehan, ancien de l'Emca à Angoulême, l'a bien compris. «La fessée n'est-elle pas la meilleure méthode pour créer une défiance vis-à-vis du monde de l'adulte?», s'interroge celui qui reconnaît qu'il était un enfant «pas facile». Au point de se faire offrir un martinet dont il avait coupé les lanières «par provocation». «L'essentiel, c'est la confiance», estime-t-il. C'est aussi ce qu'a compris Élodie, 25 ans, conseillère de vente dans le bio. «À 2 ans et demi, mon fils était très difficile, dans l'opposition. C'était punition sur punition. Mais je ne voyais pas la parentalité comme ça.» Alors elle a réfléchi. «Je suis une grande gueularde, mais ce n'est pas un comportement normal. Je m'excuse. Mon fils aussi quand on lui fait comprendre qu'il a fait une bêtise. Petit à petit, il s'est mis à ne plus en faire. Je me suis questionnée sur ce que pouvait bien vivre mon enfant intérieurement, pourquoi des cris ou des sanglots.» Elle s'est «inspirée des méthodes des pays nordiques où la violence n'a pas cours, avec de superbes résultats.» Là, la fin de la fessée, ce n'est pas que du symbole. «De toute manière, le symbole ce n'est jamais superflu, appuie la psychologue. Si cela entraîne un débat, c'est déjà pas mal, plutôt positif.» Pour ce qui est de la punition, «il est important qu'elle soit en lien avec la bêtise». «Il y a d'autres méthodes pour sanctionner. Le coin, cela marche bien. Laissons cela à la créativité des parents.»

## Dates

**2016.** La France abolit le châtiment corporel. C'est bien après la Suède, pionnière en la matière, qui avait légiféré dès **1979**. Les autres pays européens ont suivi,

dès **1983** pour la Finlande ou **1987** pour la Norvège, **2000** en Allemagne, **2004** en Ukraine. La France s'est décidée à se mettre en conformité avec les directives européennes en la matière juste après l'Estonie en **2014**, l'Irlande en **2015** et la Slovaquie en **2016**.

Laure-Anne Lucas,  
avocate

## “ C’est un premier pas

**E**lle est avocate à Angoulême, intervient dans le domaine de la protection de l'enfance et du droit de la famille.

Laure-Anne Lucas estime que l'inscription au code civil de la prohibition des «violences éducatives» est une avancée. Même sans sanction.

**Un nouvel article du code civil suffit-il à bannir les violences éducatives?**

**Laure-Anne Lucas.** C'est officiel dans les textes. Cela risque d'être plus difficile à faire passer dans les habitudes. Ces violences éducatives ordinaires, la gifle ou la claque, sont toujours d'usage. La difficulté, c'est de faire comprendre aux gens qu'une claque, c'est de la violence et que c'est un châtiment corporel. Pour certains, une gifle n'est pas un acte de violence.

**Certains considèrent que ce n'est pas si grave.**

C'est la difficulté des changements législatifs auxquels les gens ne sont pas prêts. On entend des mamans dire que les pères mettent des claques à leur fils. Mais elles n'envisagent pas de faire quoi que ce soit. Mais si le législateur est intervenu, il y a un défaut de communication sur l'interdit de la fessée. On assimile davantage la violence à la maltraitance. Mais en quoi la gifle d'un mari donnée à sa femme serait un acte de violence et pas celle du parent à l'enfant, qui est un être encore plus fragile? C'est toujours la difficulté de l'usage, du droit ancestral à l'éducation.

**C'est une avancée?**

C'est avant-gardiste... Mais tous les pays qui nous entourent ont légiféré là-dessus, parfois depuis longtemps. Nous avons été souvent condamnés par l'Europe. C'est un sujet sensible.

**Quels effets peut-on en attendre?**

La question qui va se poser, c'est est-ce que ça va être dénoncé, poursuivi? Beaucoup de lois sont restées sans effet. Là, il n'y a pas de sanction attachée.

**Cela relève-t-il simplement du symbole?**

C'est au-delà. C'est un principe général qui est posé, lié aux articles qui rappellent l'ensemble des droits et des devoirs des parents. Le vrai sujet, c'est de savoir ce qui est permis et ce qui est interdit, où est la limite. En posant comme principe que tout châtiment est interdit, on dit que la violence n'est pas un modèle éducatif. Cela correspond sans doute à une évolution de la société. Il y a d'autres moyens de coercition. Entre une fessée et être privé de tablette, l'enfant de 6 ans sera plus touché par la privation de tablette... Quand on donne une baffe à son enfant, est-ce qu'on lui fait du bien ou est-ce qu'on se soulage nous? Poser le principe, c'est déjà un premier pas.

- Pablo Ferrand utilise depuis novembre des ovins pour désherber ses 7 hectares de vignes
- Un essai pour le viticulteur de Segonzac, qui cherche à diminuer l'emploi des produits phytosanitaires.

# Des moutons dans les vignes

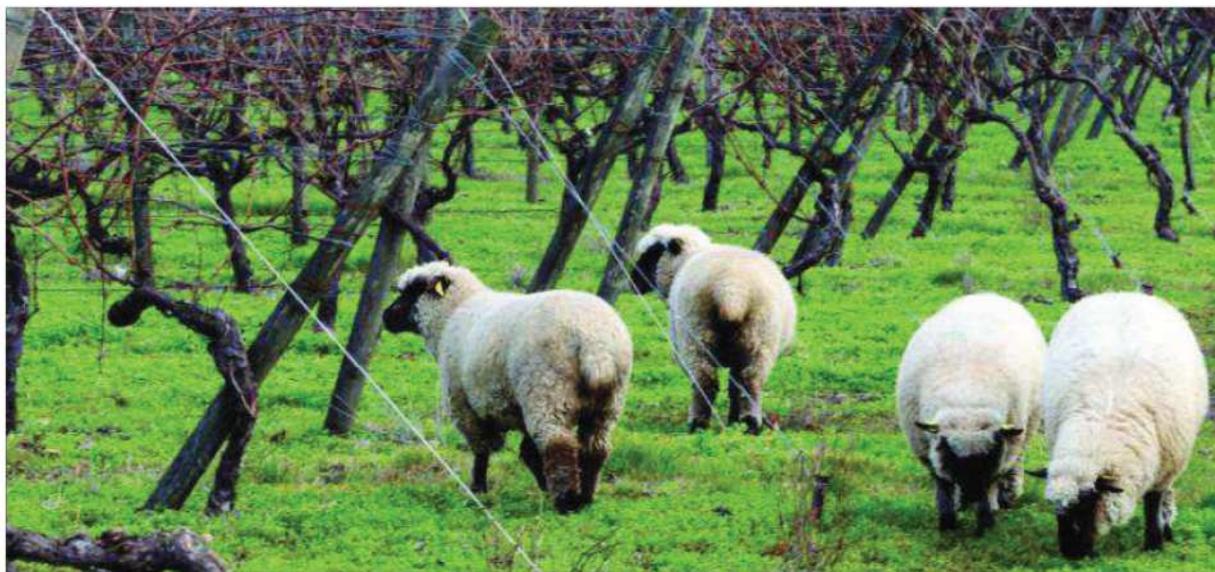
Maurice BONTINCK  
m.bontinck@charentelibre.fr

C'est une première pour tous les deux. Un essai sur plusieurs mois, voire plusieurs années, pour trouver la parade et limiter au maximum l'utilisation des produits phytosanitaires.

«On voit qu'aujourd'hui, tout le monde cherche des solutions (pour limiter les pesticides), on est dans une période charnière et j'ai vraiment envie que ça marche, même si bien sûr, je connais les limites.»

”  
On est dans une période charnière où tout le monde cherche des solutions pour limiter les pesticides.

Pablo Ferrand, jeune viticulteur à la tête de 7 hectares à Segonzac, se remue les méninges. Il était déjà le premier de la filière à se lancer dans le financement participatif pour continuer à vivre en dehors du circuit traditionnel des grandes maisons de négoce. Mickaël Jalleau et sa petite entreprise Eco Ouessant sont aussi plein d'idées pour se développer (lire ci-dessous). «Quand j'ai lu que Pablo



Quatre moutons passent leurs journées au cœur des vignes clôturées, pour leur éviter d'aller chez le voisin. Ils partiront au moment des premiers bourgeons. Photos Majid Bouzzit

voulait tester l'utilisation de moutons dans ses vignes, je l'ai contacté», explique l'éleveur de Genté à la tête d'un troupeau de 170 ovins. Depuis novembre, quatre d'entre eux se relaient sur l'exploitation pour avaler des kilos d'herbe. Une opération également testée avec la distillerie Piron, basée à Angeac-Champagne. La surface à désherber est clôturée, un abri a été monté et les moutons passent des journées entières dans leur nouveau terrain à nettoyer. «C'est sûr que c'est plus facile à mettre en place dans une petite exploi-

tation comme la mienne qu'au cœur de 300 hectares, mais je suis convaincu que ce retour à la terre peut amener de nouvelles pistes pour créer une autre biodiversité favorable à la vigne», estime Pablo Ferrand, qui a fait ce choix en sachant que cela lui coûterait plus cher «que de balancer du désherbant sur un sol de plus en plus appauvri». Mais pour ses vignes, le viticulteur voit «à plus long terme». La vigne justement, c'est la question que tout le monde se pose: comment éviter que les moutons ne s'en prennent aux pieds et aux

bois de vigne? C'est aussi tout l'enjeu de ce test grandeur nature. Mickaël Jalleau a déjà choisi une race particulière, qui serait moins tentée par la recherche de nourriture sur les vignes. Quand Pablo Ferrand lui demande s'il va même jusqu'à une forme de «dressage», l'éleveur parle plutôt «d'éducation». Et la phase débutée en novembre permet aux animaux de ne trouver à manger qu'au sol. «Il n'est pas question non plus de les laisser ici en mars, au moment où les premiers bourgeons apparaissent.» Autant pour éviter de tou-

cher à la future récolte que «pour ne pas exposer les animaux». Surtout que les viticulteurs doivent aussi réaliser des traitements phytosanitaires obligatoires contre les maladies du bois et de la vigne (flavescence dorée, mildiou...). «Je suis certain en tout cas que mes bêtes ne font pas de mal (à la terre) et que ce retour à un état plus naturel peut favoriser l'exploitation», estime Mickaël Jalleau, qui se dit prêt à «prendre le temps» pour atteindre la méthode la plus efficace. Les moutons, eux, ne semblaient pas se lasser hier de leur nouveau garde-manger.



Mickaël Jalleau (à gauche) et Pablo Ferrand font le point sur la réussite de l'essai.

## Eco Ouessant voit plus grand

Mickaël Jalleau s'est lancé depuis trois ans dans l'écopastoralisme. «J'avais des moutons chez moi pour mon jardin et j'ai vu un article évoquant un berger qui travaillait pour des entreprises ou des collectivités. Je me suis dit pourquoi pas moi?» L'éleveur de Genté a aujourd'hui 170 moutons et d'étonnants contrats à son actif. Ses bêtes s'occupent par exemple de désherber 15 hectares autour de... la centrale nucléaire de Civaux! Un premier contrat avec ERDF obtenu il y a trois ans.

«Eco Ouessant» s'occupe également de deux hectares pour ERDF à Châteaubernard, ou encore des terrains de l'Ehpad du Château de Cressé à Bourg-Charente. Aujourd'hui, son activité essentielle reste son métier de technicien de maintenance industrielle dans le Cognaçais. «Mais j'espère me consacrer de plus en plus aux moutons», poursuit celui qui n'a pas manqué de remarquer l'une des nouveautés du 1<sup>er</sup> janvier 2017. «Les collectivités n'ont plus le droit

d'utiliser de pesticides dans l'espace public, elles ont de plus en plus d'intérêt pour l'écopastoralisme.» Mais Mickaël Jalleau sait qu'entre un intérêt et la signature d'un contrat avec une collectivité, il y a un monde et surtout beaucoup de temps. «C'est pareil aussi avec les entreprises: il faut en moyenne discuter deux ou trois ans pour finir par aboutir.» Pour accélérer les choses et mieux se faire connaître, l'éleveur vient de lancer son site internet: [www.eco-ouessant.com](http://www.eco-ouessant.com).

## Des avions suisses pour former les pilotes de Rafale à la BA 709

Ça continue de s'agiter autour de la base aérienne 709 (BA 709) de Cognac-Châteaubernard et des choix stratégiques de l'armée de l'air.

Après le lancement surprise d'un appel d'offres le 22 décembre concernant l'entretien des avions de l'école de chasse (lire CL des 3 et 4 janvier), c'est au tour des avions de l'école de pilotage de prendre un nouveau virage, plus attendu celui-là: le groupe suisse Pilatus a dévoilé hier dans un communiqué la commande par l'armée de l'air de 17 avions fabriqués en Suisse pour remplacer les très vieillissants Alpha Jet, mis en service à la fin des années 70.

«Le bon de commande a été signé le 30 décembre 2016. Même si c'est une prise de guerre de premier plan pour lui, Pilatus ne le révèle que maintenant, explique le site spécialisé aerobuzz.fr. Le monoturbopropulseur suisse PC-21 est donc appelé à devenir l'avion de référence et de formation pour tous les futurs pilotes de Rafale, d'ici 2020 et le transfert total de l'école de chasse de Tours vers Cognac.

Le montant n'a pas été précisé, mais le groupe suisse a tout de même dévoilé le prix total de 280 M€ pour trois contrats, soit les 17 PC-21 français, mais aussi deux avions du même type vendus en Grande-Bretagne et deux autres à l'armée de l'air indienne, qui vient d'acheter 36 Rafale à la France en septembre dernier. Précision d'importance: le contrat a en fait été signé avec Babcock, qui mettra à la disposition de l'armée française les avions et les moyens pédagogiques. Babcock, c'est le groupement anglais qui a emporté le contrat Fomedec et qui doit



Le Pilatus PC-21 va succéder à l'Alpha Jet au sein de l'armée de l'air.

© Pilatus

permettre de former une soixantaine de personnels navigants par an et d'entraîner une cinquantaine de pilotes de chasse expérimentés à partir de 2020 à Cognac. Un groupement anglais chargé de former les pilotes de Rafale sur des avions suisses: l'armée de l'air et donc la BA 709 continuent de prendre l'accent étranger, en même temps que la signature de nouveaux marchés. Sans oublier au passage l'arrivée progressive en Charente des douze drones «nouvelle génération» Reaper, achetés aux États-Unis pour remplacer les sept drones Harfang dont dispose aujourd'hui la base, seul site en France à abriter un escadron de ce type.

M.-A. BONTINCK.

## «La commune ne perdra pas son âme dans l'agglo»



Le maire Pierre-Yves Briand s'est adressé au personnel communal, après le directeur général des services (à l'arrière-plan). Photo Jacques Deschamps

«**D**epuis trois jours, Châteaubernard fait partie de la nouvelle agglomération. Mais comme toutes les communes, elle devra y trouver sa place sans y laisser son âme. Soyez certains que je m'y emploierai», a promis Pierre-Yves Briand, le maire de Châteaubernard, en présentant ses vœux au personnel communal rassemblé au «Castel», mardi soir.

«Nous devons appliquer de nouvelles méthodes de travail de mutualisation pour sortir gagnants de ce projet de réorganisation territoriale», a ajouté l'édile.

S'adressant à la fois aux agents territoriaux et aux élus, il a rappelé des réalisations qui relèvent à la fois du passé et de l'avenir. Le quartier de Bellevue et sa nouvelle zone commerciale communautaire, inachevée, le quartier des Vauzelles et le centre aquatique en devenir. Ou les dernières implantations qui sortent de terre sur le lotissement des Chênes, dans le quartier du Breuil.

«Nous attendons aussi les conclu-

sions de plusieurs études conjointement menées par Grand Cognac et Châteaubernard pour imprimer à la ville un cap, lui conférer une attractivité et une dynamique», a ajouté l'élu, en assurant que le territoire «est en plein développement, en pleine modernisation».

En introduction, Jean-Michel Boquet, directeur général des services et ex-directeur du syndicat intercommunal, dissous, de l'eau et de l'assainissement de l'agglomération de Cognac (Sieaac), a évoqué les transferts de compétences dans le cadre de la nouvelle agglomération, «liés à la collecte des déchets ménagers, de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif et du pluvial canalisé».

Le chef des services municipaux a fait état ensuite des projets de travaux sur les rues du Dominant et de l'Anisserie, et dans le centre-bourg. Le maire pour sa part développera certains de ces sujets et d'autres, lors de la cérémonie des vœux à la population du mercredi 11 janvier.

### ■ SERVICE

Permanences d'aide aux courriers et démarches administratives d'Info 16 en janvier. Info 16 Cognac propose un service gratuit d'aide à la rédaction de courriers et aux démarches administratives tous les lundis de janvier, de 10h à 12h. Prochain rendez-vous, ce lundi 9 janvier. Gratuit et ouvert à tous sur rendez-vous au 05 45 82 62 00.

# Bellevigne a élu sa première maire

La nouvelle commune de Bellevigne a élu Monique Martinot, mardi soir à Malaville. La maire de Nonaville, seule candidate, va diriger 1.400 habitants issus de cinq villages.



Maurice BONTINCK  
m.bontinck@charentelibre.fr

**P**ersonne n'a renversé la table mardi soir dans la salle des fêtes de Malaville, pour le tout premier conseil municipal de l'histoire de Bellevigne.

Seule candidate, Monique Martinot, 62 ans, a été élue maire de cette nouvelle commune de 1.400 habitants issue de la fusion de Touzac, Érville, Viville, Malaville et Nonaville. Les cinq maires s'étaient accordés pour ne présenter que cette seule candidature et celle qui était maire de Nonaville depuis 2002 a été élue avec 37 voix sur 45 élus présents.

## 49 élus municipaux jusqu'en 2020!

«J'espère que je serai digne de votre confiance. À Nonaville, j'ai appris mon métier de maire pendant quinze ans, parce que c'est un vrai métier. J'y mettrai



Entourée des quatre autres édiles, Monique Martinot (au centre) a été élue maire de Bellevigne.

Photos Renaud Joubert

beaucoup de mon temps et surtout tout mon cœur», a expliqué cette retraitée de la Banque Tarneaud depuis deux années. Monique Martinot dirigera jusqu'en 2020 un conseil municipal hors norme, puisque les 49 élus des cinq communes continueront de siéger pendant trois ans, jusqu'aux prochaines municipales où 20 conseillers seront élus. À titre de comparaison, la communauté de communes (CDC) de Châteauneuf, avec

ses 10.000 habitants, compte dix conseillers de moins!

Les quatre autres maires ont été élus adjoints, là aussi à la quasi-unanimité (1). Chaque élu de la soirée représentera Bellevigne dans la nouvelle agglomération Grand Cognac, qui se réunira pour la première fois ce jeudi soir à Jarnac. Avant l'élection du président de Grand Cognac et de ses vice-présidents le 19 janvier prochain, au «Castel» de Châteaubernard.

Les cinq élus de Bellevigne pourraient bien y avoir un rôle à jouer, eux qui auront pendant trois ans plus d'élus que Châteauneuf (quatre) et autant que Jarnac.

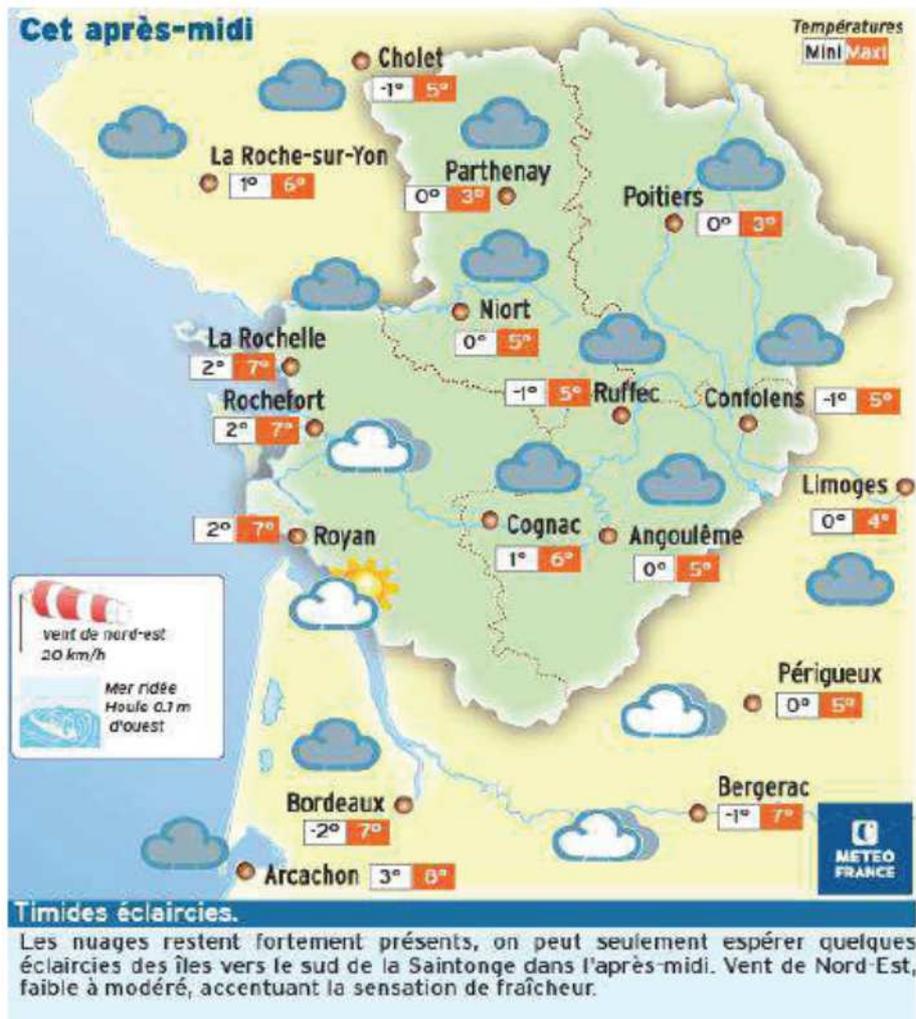
«Viville, avec ses 140 habitants, a toujours été la plus petite commune de la CDC de Châteauneuf. On ne pourra plus dire ça», a souligné en forme de clin d'œil l'ex-maire de Viville Michel Lalanne, élu mardi adjoint en charge de la culture et du sport. Mais les élus de Bellevigne étaient encore loin de ces considérations et regardaient autant le chemin parcouru que celui qu'il restait à faire. «On a tout pour faire une belle commune tout en gardant l'identité de nos villages», a résumé Xavier Daudin, le désormais ancien maire

de Touzac et 3<sup>e</sup> adjoint en charge du budget à Bellevigne. «Nous avons fait ce choix pour fédérer nos moyens et éviter que nos villages deviennent des coquilles vides, faute de financement», rappelle Monique Martinot. Et de donner l'exemple de sa commune de Nonaville qui avait perdu 13.000 euros d'aides en 2015. «Avec cette fusion, l'État maintient nos dotations à chacun, majorées de 5% pendant trois ans. C'est important pour pouvoir faire de l'investissement et pas seulement du fonctionnement», poursuit la première édile. Reste encore quelques efforts à faire pour acter symboliquement la naissance de Bellevigne: en 2017, chaque village continue de faire ses vœux de son côté. En attendant 2018 et la première cérémonie commune pour Bellevigne?

(1) Premier adjoint chargé de l'école, la jeunesse et la citoyenneté, Éric Lambert (Malaville); 2<sup>e</sup> adjointe à l'urbanisme, espaces verts, voirie et bâtiments, Chantal Hillairet (Érville); 3<sup>e</sup> adjoint aux finances et au budget, Xavier Daudin (Touzac); 4<sup>e</sup> adjoint à la communication, culture, sport et vie associative, Michel Lalanne (Viville). Lundi prochain, un nouveau conseil municipal élira cinq adjoints supplémentaires.



La petite histoire retiendra que le maire de Malaville Éric Lambert, doyen des maires, aura été édile de Bellevigne pendant trois jours, depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'à mardi.



## Artisanat : une Chambre régionale à « coconstruire »

**BORDEAUX** Artisan limousin, Jean-Pierre Gros a été élu à la tête de la Chambre régionale de métiers. Il dévoile ses ambitions

Alors qu'il venait d'être reconduit à la tête de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Vienne, Jean-Pierre Gros a été élu le 2 décembre président de la toute nouvelle Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA) de la Nouvelle-Aquitaine. Mécanicien de formation, Jean-Pierre Gros est un homme de terrain pour qui l'artisanat est une affaire de famille puisqu'il a repris le garage paternel à Limoges avec ses frères, mais égale-

ment ses fils, son épouse, sa belle-sœur.

La CRMA Nouvelle-Aquitaine s'étend sur 12 départements. Le troisième volet de la loi Notre l'a dotée d'une mission nouvelle, à savoir la structuration et la mutualisation des fonctions supports telles que la passation des marchés publics. Une mission que le nouveau président entend prendre à bras-le-corps, tout en restant conscient de la tâche à engager : « Ça ne prendra pas un jour. Je compte consacrer les cinq années de mandat à relever ce défi. »

Car, pour lui, il ne s'agit pas de faire une simple péréquation financière entre les Chambres de métiers départementales, « mais réellement de coconstruire avec les départements des solutions packagées qu'ils ne pourraient mettre en œu-



Jean-Pierre Gros est mécanicien de formation, installé en Haute-Vienne. PH. DR.

vre seuls. Et cela en faisant en sorte que chacun d'entre eux puisse rendre le même niveau de service à l'artisan de son territoire». Pour autant,

il s'agit bel et bien de rationaliser le réseau. « Oui, une rationalisation qui ait du sens et qui soit innovante avec un véritable laboratoire d'idées », lâche le président. Innovante au niveau de la formation initiale. « Nous pouvons imaginer une pédagogie numérique, avec interaction pendant et hors les cours. » Mais également au niveau de la formation continue avec « des formations à distance, notamment pour des chefs d'entreprise qui ont peu de temps à leur consacrer ».

### Le statut d'auto-entrepreneur

Si Jean-Pierre Gros, en ce début d'année 2017, reste fixé sur le cap à tenir pour « élever les fondations » de la CRMA, il n'en reste pas moins attentif aux évolutions de l'artisanat et au statut d'auto-entrepreneur.

« Conformément à nos prévisions lorsqu'il a vu le jour en 2008, ce statut a vite atteint les dérives attendues. Aujourd'hui, nous sommes arrivés à un système où le répertoire des métiers est alimenté à 60% par la microentreprise. Un statut qui ne répond pas aux mêmes devoirs que l'entreprise artisanale et qui crée donc de la distorsion de concurrence et une inégalité fiscale. »

Comment s'en sortir ? « La seule solution, à mon sens, est que l'économie reparte et atteigne une croissance de 2 points... ce qui nous amène à 2020, voire plus, selon les prévisions. Cette croissance, combinée à une baisse des charges salariales, pourrait inverser la tendance et ramener ces auto-entrepreneurs sur le chemin de l'emploi salarié... »

**Valérie Deymes**

# L'association Elisa sème la reforestation à Haïti

**TÉMOIGNAGE** Alain Philippe s'est rendu dans la vallée de Marbial, où Elisa appuie des projets

PHILIPPE MÉNARD  
p.menard@sudouest.fr

« On ne revient pas intact d'un tel voyage. » Alain Philippe a pas mal voyagé, « y compris dans des pays compliqués », mais il avoue avoir été marqué par son séjour à Haïti, du 4 au 14 décembre dernier. L'ancien directeur du Bureau national interprofessionnel du cognac (Bnic) se rendait sur place pour rencontrer les partenaires soutenus par l'association cognaçaise Elisa (1), qu'il préside depuis quatre ans.

Elisa est issue de l'association Cofa Cognac, qui s'occupe de l'adoption d'enfants du Brésil et du Vietnam. Elle se consacre à des parrainages dans ces deux pays. Au Brésil, elle soutient une structure qui prend en charge des enfants dans une favela de Salvador de Baïa. Au Vietnam, il s'agit de parrainages individuels dans quatre établissements, dont bénéficient une centaine d'enfants.

## Un concert le 10 février

Après le séisme qui a touché Haïti en janvier 2010, Elisa a décidé d'investir ce nouveau terrain. Un lien a été noué via un prêtre, Sermonfils Auguste, en poste à Tonnay-Charente (17), originaire de la vallée de Marbial, une zone montagneuse de 28 000 habitants, à l'écart des voies de circulation. Là-bas, une association, l'Afam, a lancé un ambitieux plan de reforestation. « L'île d'Haïti a été déboisée, le bois a été



Alain Philippe a visité quatre des huit écoles soutenues par l'association Elisa. PHOTO ALAIN PHILIPPE

piqué par les Français, puis les Américains. Les Haïtiens le coupent aussi pour cuisiner. Les versants sont dénudés, et quand il pleut, tout est dévasté», expose Alain Philippe.

L'ouragan Matthews, en octobre dernier, a de nouveau fait des ravages. Mais les 200 000 arbres déjà plantés par l'Afam semblent avoir limité les répercussions dans cette zone. Alain Philippe témoigne de la grande misère qu'il a rencontrée, mais aussi de la belle volonté démontrée par ses interlocuteurs. « Ils disent : "On prend notre destin en main". Ce que l'on fait, nous, c'est peut-être une goutte d'eau,

mais cela a un effet de levier. On est une petite association, mais on travaille en direct, sans intermédiaire.»

Suite à l'ouragan, Elisa a apporté une aide pour la reconstruction. Alain Philippe veut aujourd'hui relancer le programme « un euro pour un arbre planté ». « Il y a une dimension pédagogique. Les enfants sont sensibilisés à l'écologie. En contrepartie des plantations qu'ils font, leurs frais de scolarité sont pris en charge. On leur fait aussi parvenir du matériel. Tout ce qu'on envoie est utilisé », rapporte-t-il. Notamment les cartables d'occasion récoltés en France, et qui enta-

ment une seconde vie sur les chemins ardues de Marbial.

Pour financer ses actions, Elisa organise un concert le 10 février prochain à 20 h 30 à la salle Roger-Renaud, à Pons, avec le spectacle « J'vous ai apporté des chansons » de Rémy Ribot, Pascal Coindreau et Pierre Dumousseau, basé sur le répertoire de Jacques Brel.

(1) Elisa (Enfants de loin, intervention, soutien, aide), 9 av. du Maréchal-Leclerc à Cognac. Tél. 05 45 35 24 25. Courriel : association.elisa@orange.fr. Site : www.elisa-parrainage.fr

# Dominique Souchaud joue sa carte à fond

**GRAND-COGNAC** Seul candidat déclaré à la présidence de l'Agglo face à Michel Gourinchas, le maire de Saint-Sulpice-de-Cognac l'attaque vertement

On connaît le caractère entier et parfois grande gueule de Dominique Souchaud. Le maire de Saint-Sulpice-de-Cognac est le seul candidat déclaré à la présidence de l'Agglo contre Michel Gourinchas. L'homme ne mâche pas ses mots. « Le pire des candidats, c'est le maire de Cognac », affirme-t-il. Dans un tract qu'il s'appête à rendre public, ses premiers arguments concernent ses capacités de gestion. « Quand on voit les chiffres noirs de la Région Poitou-Charentes sous Ségolène Royal, il faut quand même rappeler que Michel Gourinchas a été son vice-président. »

C'est lui prêter beaucoup d'influence. Michel Gourinchas, qui n'a

jamais été dans les petits papiers de Ségolène Royal, n'était pas vice-président, mais élu référent pour les territoires pendant son premier mandat, puis président du comité régional du tourisme pendant le deuxième, avant que le CRT ne soit torpillé par Mme Royal, au grand dam de l'élu de Cognac...

« **Nous sommes à égalité** »

« De plus, les élus voteront-ils pour un candidat qui a fait exploser les compteurs des impôts sur Cognac, qui recrute et investit à tout va, avec votre argent ? », poursuit Dominique Souchaud. Il trace son sillon : « Je veux une agglomération dynamique, où il fait bon vivre, et surtout où les im-

pôts n'augmentent pas. » Une autre précision s'impose : l'intercommunalité est abondée par la fiscalité sur les entreprises, mais les impôts locaux sont du ressort des communes. Le président de l'Agglo n'a donc pas la main sur eux...

Dominique Souchaud est-il confiant sur ses chances d'emporter le vote ? « Je suis réaliste, et je sais très bien que je ne suis pas charismatique. Mais je m'appuie sur le fond et le boulot que j'ai fait. Avant l'élection, nous sommes tous à égalité, et nous allons pouvoir nous exprimer librement. Peut-être que d'autres candidats se déclareront. En tout cas, je ne pense pas que Michel Gourinchas sera élu. »



Dominique Souchaud. M. AMAT

# Monique Martinot est élue maire



Chantal Hilaret, Éric Lambert, Monique Martinot (maire de Bellevigne), Xavier Daudin, Michel Lalanne. PHOTO A. M.

En application de la loi du 16 mars 2015 relative à l'amélioration de la commune nouvelle, les communes d'Érville, Malaville, Nonaville, Touzac et Viville, ont fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour devenir la commune de Bellevigne. Cette nouvelle entité possède une population globale de 1 440 habitants, avec 48 conseillers municipaux (le quorum était atteint avec 45 votants présents à la séance du conseil municipal mardi 3 janvier à 18 h 30).

C'est Éric Lambert, maire de Malaville - et de Bellevigne pendant trois jours - qui a ouvert la séance, l'urgence ayant été approuvée à l'unanimité de convoquer un conseil municipal pour élire un nouveau maire et installer une nouvelle administration. À la suite d'un vote à bulletin se-

cret, Monique Martinot a été élue maire de Bellevigne avec 37 voix. Après avoir remercié les conseillères et les conseillers de l'avoir élue, Monique Martinot a déclaré : « C'est un honneur pour moi... Maire de Nonaville depuis quinze ans, j'ai actuellement 63 ans, je suis retraitée de la banque Tarnaud et je suis mariée à Bruno Martinot... Nous aurons une secrétaire générale, nous sommes prêts à fonctionner ».

#### Les adjoints élus

Les scrutins qui ont suivi ont élu Éric Lambert 1<sup>er</sup> adjoint, Chantal Hilaret 2<sup>e</sup> adjoint, Xavier Daudin 3<sup>e</sup> adjoint et Michel Lalanne 4<sup>e</sup> adjoint. Ainsi que les membres de cinq commissions : administration générale ; écoles, jeunesse et citoyenneté ; finances,

budget et commandes publiques ; urbanisme, espaces verts, voirie, bâtiments ; communication culture, sport, vie associative, vont permettre d'animer la vie de la nouvelle commune. Avec un appel à candidatures, les autres adjoints seront élus lors d'un prochain conseil. Ces cinq premiers élus ont été validés, par un vote à l'unanimité, pour siéger au conseil d'agglomération de Grand-Cognac.

#### Prochaine réunion le 9 janvier

La nouvelle commune a décidé de créer un CCAS, 10 personnes devront être désignées.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le lundi 9 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes de Bellevigne (Malaville).

**Alain Michaud**

## CHÂTEAUBERNARD

**Vœux du maire.** Le maire présentera ses vœux à la population le mercredi 11 janvier, à 19 heures, au Castel.

# Des astuces pour contenir les frais bancaires

**FINANCES** Les banques annoncent de nouvelles hausses pour l'année qui démarre. Des solutions existent

Amorcée l'an passé après quatre années de relative modération, l'explosion des frais bancaires va se poursuivre en 2017. Ainsi, à l'orée de la nouvelle année, certains établissements ont décidé de prélever des frais de tenue de compte (parfois jusqu'à plusieurs dizaines d'euros), même en l'absence d'opération. D'autres ont relevé substantiellement les tarifs des ordres de virement en agence.

Pour justifier de telles ponctions, les banques évoquent diverses contraintes : la faiblesse actuelle des taux qui plombe leur rentabilité, la nécessité de s'adapter à des réglementations de plus en plus contraignantes, les investissements indispensables à la sécurisation des données à l'heure du numérique, etc.

Les titulaires de comptes ne sont toutefois pas totalement démunis face à ce matraquage. Il est d'abord possible de refuser ces augmentations extravagantes par courrier lorsque l'établissement a omis d'informer son client au minimum deux mois avant la hausse (article L312-11 du Code monétaire et financier). Vous avez aussi la possibilité de négocier une exonération de frais. Évidemment, votre interlocuteur sera plus sensible à vos arguments si vous détenez déjà plusieurs produits dans son établissement.

## **Triez les prestations !**

Une autre solution consiste à faire le ménage parmi les prestations surfacturées. Dans la mesure du possible, évitez de souscrire (ou résiliez) les packages de services qui sont générateurs de coûts souvent exorbitants.

Faites vos comptes : la facturation à l'unité est parfois plus intéressante. Et, si vous tenez absolument à conserver une offre de services groupés, vérifiez que les prestations proposées présentent une réelle uti-



**Il ne faut pas multiplier les retraits dans les réseaux autres que le sien.** PHOTO COTTEREAU

lité. Vous n'avez pas forcément besoin d'une assurance des moyens de paiement intégrée. Après tout, la loi garantit déjà le remboursement des sommes frauduleusement prélevées à l'occasion d'un achat à distance avec votre carte, par exemple. Ne passez pas par votre agence pour faire un virement. Utilisez de préférence Internet pour réduire les frais.

Si vous êtes assez fréquemment dans le rouge, pensez à négocier un découvert afin d'éviter les fameuses commissions d'intervention qui coûtent cher lorsqu'elles se multiplient. Peut-être avez-vous intérêt à vous contenter d'une carte bancaire basique au lieu d'un sésame haut de gamme facturé au prix fort. Et puis ne multipliez pas les retraits dans les distributeurs de billets des autres réseaux.

Enfin, vous avez toujours la possibilité d'aller voir ailleurs après avoir utilisé un des nombreux comparateurs de tarifs bancaires sur Internet : [quechoisir.org/comparateur/banques](http://quechoisir.org/comparateur/banques), [comparatif.banques.capital.fr](http://comparatif.banques.capital.fr) ou [tarifs-bancaires.gouv.fr](http://tarifs-bancaires.gouv.fr), notamment.

Vous pourrez opter en particulier pour une banque en ligne où pratiquement toutes les prestations sont gratuites.

**Thierry Gironde**

# Le grand redécoupage

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la Charente compte neuf structures intercommunales, contre 20 précédemment

OLIVIER SARAZIN et BERTRAND RUIZ  
angouleme@sudouest.fr

Une carte plus claire, plus nette, avec seulement neuf structures intercommunales, contre 20 précédemment... Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les contours de la Charente ont changé. Le nouveau schéma privilégié des blocs géographiques plus grands, plus cohérents, de tailles à la fois XL, mais pas XXL. Quels sont ces nouveaux territoires ? Détaillons. Du plus gros au plus petit.

## 1 Le Grand-Angoulême choisit son président aujourd'hui

Forte de 38 communes et de plus de 140 000 habitants, la nouvelle agglomération aurait pu s'appeler le Très-Grand-Angoulême. Fruit de la fusion des communautés de communes (CDC) de Braconnet-et-Charente, de Boème-Charraud, de la Vallée-de-l'Échelle et de l'ancienne agglomération du Grand-Angoulême, elle a fait le choix de ne pas changer de nom. Ses 75 élus (dont 22 Angoumoisins) se réunissent cet après-midi. À l'ordre du jour : l'élection du président et des vice-présidents. Jusqu'à cette semaine, les élus ont affiné leurs positions sur le mode de gouvernance de la future agglomération. Limité à 15 vice-présidences, le futur exécutif devrait faire appel aux services d'un certain nombre de conseillers délégués. « Après le psychodrame de 2014, le territoire a besoin d'une gestion apaisée », plaide Jean-François Laure, président de l'ex-Grand-Angoulême.

## 2 Le Grand-Cognac élira son président le 19 janvier

La nouvelle agglomération regroupe 58 villes et villages des régions de Cognac, Segonzac, Jarnac et Châteauneuf. Elle compte 96 élus dont la première véritable réunion publique se tiendra jeudi 19 janvier à Châteaubernard. Michel Gourinchas, maire de Cognac, est candidat à la présidence et devrait logiquement l'emporter. Pour info, les 148 délégués des anciennes CDC ont un ultime rendez-vous,

## La nouvelle carte de l'intercommunalité en Charente



ce soir à Jarnac, pour régler une affaire courante mais urgente : la question des ordures ménagères traitées par Calitom.

## 3 La Charente limousine, forte de 36 350 habitants

Éminemment rurale, l'union des CDC du Confolentais et de la Haute-Charente n'en est pas moins importante, avec plus de 36 000 habitants. La fusion ne fut pas évidente, marquée par quelques tiraillements, et l'élection du président, ce samedi, sera sans doute longue. Philippe Bouty, premier adjoint à Confolens et

conseiller départemental, est candidat. Jean-Claude Fourgeaud, maire de Chasseneuil, ne le sera que si Christian Faubert, maire de La Péruse, ne l'est pas.

## 4 D'Aigre à Mansle, voici le Cœur-de-Charente

Le Cœur-de-Charente réunit les 56 villes et villages des anciennes CDC du Pays-Manslois, d'Aigre et de la Boixe. La nouvelle entité (à ne pas confondre avec Charente-Cœur-de-Saintonge, en Charente-Maritime) a choisi Tourriers pour siège et devrait désigner son exécutif le 18 janvier.

## 5 La Rochefoucauld regarde vers le Périgord

Dans l'est du département, le mariage de Bandiat-Tardoire et de Charente-Périgord donne naissance à la CDC de La Rochefoucauld-Porte-du-Périgord. Patrick Borie, maire de Marthon, a déclaré ne pas briguer la présidence.

## 6 Au sud, dans les 4B, rien ne change

Pas de changement au sein des 4B (Barbezieux, Brossac, Baignes et Blanzac), collectivité toujours présidée par Jacques Chabot. Notons, pour l'anec-

## MAIS AUSSI

### LES ARRONDISSEMENTS AJUSTÉS

La mise en place des nouvelles structures intercommunales en Charente s'accompagne d'un autre changement : les contours des trois arrondissements administratifs sont redessinés pour mieux coller aux réalités du territoire. Trente-deux communes changent d'arrondissement (lire notre édition d'hier).

dote, que l'ancien préfet Pérez avait songé à une très grande communauté, dans tout le Sud charentais, de Baignes jusqu'à Aubeterre, Montmoreau et Villebois, mais a finalement renoncé, jugeant que « les esprits n'étaient pas encore mûrs ».

## 7 Lavalette-Tude-Dronne : une union au sud-est

La fusion des CDC de Tude-et-Dronne et d'Horte-et-Lavalette donne naissance à une entité de 50 communes et de 18 700 habitants. L'élection du président et du vice-président devrait avoir lieu le 16 janvier.

## 8 Pas de changement dans le Ruffécais

Là non plus, rien ne bouge. La CDC Val-de-Charente, présidée par Bernard Charbonneau, est née en 2014 de l'union de trois petites structures : les CDC de Villefagnan, de Ruffec et des Trois-Vallées.

## 9 Le Rouillacais a préféré la jouer solo

Prié de se marier avec ses voisins du Cognacais, le Rouillacais est farouchement attaché à son autonomie. « Ce n'est pas un caprice mais le souhait de la population », note le président Christian Vignaud, qui admet néanmoins que « le chemin choisi n'est pas le plus simple ». Lorsque ce choix fut entériné, fin octobre, Michel Gourinchas avait déclaré : « Il ne faut rien imposer sous peine de susciter le populisme, la démagogie et le ressentiment. »